

Annexe D.

Activités de consultation suggérées

Selon la loi sur l'accessibilité (*Accessibility Act*), les organisations publiques doivent solliciter l'avis de personnes handicapées ou d'organismes représentant ces dernières lorsqu'ils élaborent un plan d'accessibilité.

Il est de plus important de veiller à ce que chaque activité de consultation soit accessible aux personnes ayant des handicaps divers afin qu'elles puissent obtenir les informations fournies et donner leur avis. Voir le guide de planification de réunions et d'événements ou d'activités accessibles à l'annexe E.

Voici quelques suggestions pour les consultations :

- ▶ Créer un groupe de travail consultatif sur l'accessibilité qui soit chargé des consultations
- ▶ Recueillir des informations auprès de parties prenantes, en personne (p. ex. lors d'événements ou d'activités ponctuels) ou en ligne
- ▶ Demander des suggestions sur l'amélioration de l'accessibilité au sein de la municipalité
- ▶ Demander de l'aide afin de déterminer les priorités en matière d'accessibilité et de donner des exemples, comme des pratiques d'embauche ou un processus d'inscription

Voici quelques exemples d'exercices.

Remue-méninges et idées

Voici quelques questions pour votre discussion :

- ▶ Quelle est votre expérience actuelle en matière d'accessibilité dans [nom de l'organisation]? (Qu'est-ce qui fonctionne et ne fonctionne pas?)
- ▶ Comment [nom de l'organisation] peut-elle contribuer à rendre la Nouvelle-Écosse accessible d'ici 2030?
- ▶ Que signifie pour vous rendre [nom de l'organisme] accessible?
- ▶ Comment pouvez-vous éliminer certains obstacles à l'accessibilité dans [nom de l'organisation] sans attendre et à moindre coût?
- ▶ Quelles améliorations ayant le plus d'effets pourriez-vous apporter à long terme dans [nom de l'organisation] en matière d'accessibilité?
- ▶ Avec qui pourriez-vous vous associer pour mettre en œuvre certaines des améliorations proposées? Soyez le plus précis possible.

Demandez aux participants d'établir les priorités en matière d'accessibilité (p. ex. emploi, information et communication, biens et services) et demandez-leur d'écrire leurs idées pour chaque catégorie. Le document *Wolfville: Access By Design* propose des stratégies et des mesures pouvant constituer un bon point de départ pour une séance de remue-ménages.

Carte

Afin d'établir les priorités liées à l'environnement bâti, vous pouvez par exemple créer une carte de lieux ou de plans d'étage de bâtiments importants puis demander aux participants d'indiquer ce qui suit à l'aide de crayons de couleur ou de marqueurs :

- ▶ **En rouge** : Encercler chaque obstacle représentant un risque pour la sécurité des personnes handicapées.
- ▶ **En orange** : Encercler chaque obstacle qui représente, pour les personnes handicapées, un problème d'accès ou d'équité.
- ▶ **En vert** : Encercler tous les lieux dans lesquels l'organisation a fait un excellent travail pour éliminer les obstacles à l'accessibilité.

Adaptez cet exercice aux malvoyants en leur demandant de donner leur avis oralement.

Voici un exemple de carte, à Wolfville.

